

משה

LA LETTRE HEBDOMADAIRE DE DEBORAH

Publié par **פרחי שושנים**
PIRKHÉ CHOCHANIM

Une réalisation de
Chema Yisrael Torah Network
et Ozar Hatorah

basé sur les cours donnés par
**RABBI DOVID
OSTROFF chelita**

développés par le groupe
du projet Shoulkhan Haroukh

Ces règles ont été montrées par Rabbi Ostroff au **Gaon HaRav Moche Sternbuch, chelita**

תורה




Traduction Bernard Brajzblat sous le contrôle du Rav A.Sénior de Créteil



**Chabbath
Mikets 5770
'Hanoucca**



19 Décembre 2009
Volume **VIII** – Lettre **9**
2 Téveth 5770

Hil'hoth Bera'hoth XXI: Aliments écrasés et purées.

Pour bien apprécier ce qui suit, il faut au préalable se rappeler un paragraphe de *guemara* dans le traité *Bera'hoth* 38a. On y apprend qu'il faut réciter la *bera'ha* בורא פרי העץ sur des dattes présentées sous forme de "*trima*" car elles sont restées dans leur état d'origine.

Rachi explique que "*trima*" signifie דבר הכתוש קצת ואינו מרוסק (broyé sans être réduit en purée). Le *Beth Yosseph* en déduit que si elles avaient été réduites en purée, *Rachi* aurait indiqué qu'il fallait réciter la *bera'ha* "*chébakol*" (bénédictio rappelant que tout a été créé par D., récitée avant consommation de boissons autres que le vin ou d'aliments ne provenant ni d'un arbre ni de la terre) car ces dattes auraient perdu leur état initial.

Cependant, selon le *Rambam*, ¹ "*trima*" signifie "écrasé à la main et transformé en pâte". Le *Beth Yosseph* en déduit que même si l'aliment est complètement écrasé, on récitera la *bera'ha* בורא פרי העץ. En conséquence, nous nous trouvons face à une *ma'hloket* (discussion) pour savoir si l'on peut réciter la *bera'ha* sur l'aliment d'origine dans le cas où il est complètement écrasé.

Quelle est la conclusion du Choul'han Arou'h ?

Le *Choul'han Arou'h* ² partage l'opinion du *Rambam* et rapporte qu'il convient de réciter la *bera'ha* d'origine sur un aliment écrasé. Cependant, le *Rama* rappelle que certains récitent la *bera'ha* "*chébakol*" dans un tel cas, ce qui est préférable selon lui, même s'il est tout à fait admissible de réciter la *bera'ha* d'origine, puisque c'est l'opinion la plus répandue.

Quelle bera'ha réciter avant de consommer une pomme râpée ?

D'après le *Me'haber*, suivi par les *sefardim*, la *bera'ha* doit-être בורא פרי העץ. ³ Pour les *ashkénazim*, il faut selon le *Rama*, réciter "*chébakol*". Rav Chlomo Zalman Auerbach ajoute que si l'on aperçoit des morceaux de pommes, il est bon d'en retirer un et de réciter la *bera'ha* בורא פרי העץ dessus, ce qui inclura toute la purée.

Lors d'un dîner de '*Hanoucca* à la *Yechiva Kol Torah*, 2 jeunes sont venus en même temps demander à Rav Chlomo Zalman Auerbach *zatsal* quelle *bera'ha* fallait-il réciter sur la pomme râpée en train d'être servie. Il répondit au jeune *séfarade* de réciter בורא פרי העץ et au jeune *ashkénaze* de réciter "*chébakol*".

Que faire dans le cas d'un aliment sommairement écrasé ?

Il semble, selon le *Michna Beroura*, ⁴ qu'il faille réciter la *bera'ha* d'origine tant que l'aliment n'est pas totalement écrasé. Lorsqu'un fruit ou un légume a été réduit en purée, on récitera "*chébakol*".

Les aliments produits à partir de farine de maïs comme certaines sortes de corn-flakes, la *te'hina* ou le '*halva* issus des grains de sésames ou le '*houmous* écrasé dans un mixer nécessitent tous "*chébakol*". La farine de maïs a été modifiée par rapport à son état initial et par conséquent la consommation d'aliments qui en sont issus doit être précédée de la *bera'ha* "*chébakol*".

On dira האדמה avant de consommer des pommes de terre écrasées à la main, sauf si l'on a utilisé un mixeur auquel cas on rejoint le cas des pommes écrasées ci-dessus.

Les biscuits et gâteaux faits à base de blé sont transformés, qu'en est-il de la bera'ha ?

La règle précédente ne s'applique pas aux cinq céréales ni au riz qui poussent dans la terre. En conséquence, la consommation de biscuits, gâteaux de riz et autres cakes est précédée de la *bera'ha mezonoth*. Cette *bera'ha* ne concerne pas un aliment particulier, mais couvre plutôt tout aliment considéré comme "*mazone*" (nourrissant). Les *bera'both* פרי העץ ופרי האדמה (fruit de l'arbre) פרי האדמה (produit de la terre) s'appliquent, quant à elles, à des aliments particuliers et l'on comprend que si le fruit ou le légume n'est plus reconnaissable, on change de *bera'ha*.

Quelle est la bera'ha avant la consommation de pop-corn ?

Nonobstant l'impossibilité de reconnaître le maïs, dans la mesure où, il n'est ni écrasé, ni concassé, il garde sa *bera'ha* d'origine à savoir בורא פרי האדמה.⁵ De même, certains corn-flakes ne sont pas faits avec de la farine de maïs, mais les pétales de maïs sont issues des grains pressés et séchés et on récite alors la *bera'ha* האדמה. Il faut donc vérifier ce point avant d'en consommer.

Quelle est la bera'ha avant la consommation d'une salade d'aubergine ?

La *bera'ha* sur les aubergines découpées en tranches ou en cubes reste האדמה même si elles sont mélangées à de la mayonnaise et qu'il est difficile de les discerner.⁶

La même règle s'applique à une salade de pommes de terre à la mayonnaise ou à tous les autres légumes non écrasés, comme les carottes ou les betteraves.

Quelle bera'ha réciter avant de consommer un schnitsel de soja ?

La règle stipule qu'il faut réciter la *bera'ha* originale sur un aliment qui a été cultivé pour être consommé dans un état de purée. Par exemple, on dira la *bera'ha* העץ sur une variété de pommes habituellement écrasées.⁷ Cependant, selon les *poskim* (décisionnaires), on dira la *bera'ha* "*chébakol*" sur un aliment qui a été complètement transformé au point de ne plus être reconnaissable.⁸ Ainsi, on récitera "*chébakol*" avant de consommer des "*schnitsels*" de soja ou des hamburgers de soja. C'est la raison qui justifie le *minbag* (habitude, coutume) de réciter "*chébakol*" avant de consommer du chocolat qui est produit à base de fèves de cacao, parfaitement indiscernables et qui ont donc perdu leur "statut".

[1] *Rambam* 8:4.

[2] *Siman* 202:7.

[3] Voir הברכה qui cite Rav Morde'hai Eliahou pour qui, même les *sefardim*, récitent "*chébakol*", avis partagé par d'autres sources. Par contre, selon le *Yalkouth Yossef* on dira פרי העץ בורא פרי האדמה.
[4] *Siman* 202:42 et פי"ב וזאת הברכה פי"ב.

[5] וזאת הברכה פי"ב

[6] Rav Chlomo Zalman Auerbach cité dans וזאת הברכה פי"ב

[7] *Michna Beroura* 202:42

[8] Voir וזאת הברכה פי"ב dans lequel il cite Rav Chlomo Zalman Auerbach et Rav Sternbuch *chlita*.

Suite la semaine prochaine

Un mot sur la paracha Mikets

וְשָׁם אֶתְנֶנּוּ נַעַר עִבְרִי עֶבֶד לְשַׂר הַטְּבָחִים "*Vecham itanou naar ivri eved lessar hataba'him*" (Genèse Berechith 41:12) (Il y avait là-bas avec nous un jeune hébreu, esclave du chef des bouchers)

Rachi explique que même au moment où il est obligé de rappeler l'extraordinaire capacité de *Yossef* à interpréter les rêves, le sinistre échanson tente de le discréditer en le présentant comme une personne jeune et stupide qui ne connaît pas la langue égyptienne et qui, comme ancien esclave, ne pouvait prétendre à aucune position influente. Qu'espérait l'échanson en agissant ainsi alors que *Yossef* allait arriver et "crever l'écran" en interprétant avec talent et sagesse les rêves de Pharaon et en lui donnant des conseils pour l'avenir ?

Rav P.E.Falk explique que l'échanson connaissait parfaitement la maxime selon laquelle "on n'a jamais une seconde chance de donner la première impression". Dans sa couardise, il voulait donner la première impression sur *Yossef* à sa place, afin que le Pharaon le voie avec des yeux différents.

Nous pouvons déduire de cet épisode le pouvoir puissant du "*lachon hara*" (médisance). Si la médisance est crue, acceptée comme un fait, il devient quasiment impossible pour la victime de lutter contre cette "première" impression. La nature humaine est ainsi faite que celui qui remarquera une différence entre ce qu'il a "entendu" sur quelqu'un et la façon dont celui-ci agit résoudra sa contradiction en pensant qu'il se comporte ainsi parce qu'il est temporairement sur ses gardes et veut masquer sa nature profonde plutôt que de remettre en cause sa "première impression". En conséquence, il nous appartient de conserver une ardoise propre pour chaque personne que nous rencontrons et de pouvoir l'accueillir avec un esprit ouvert.

A la mémoire de Barou'h-Leizer ben Avraham BRAJZBLAT (8 Téveth 5698)
& Charles Chaloum ben Nissim BENSIMON (17 Téveth)

Vous pouvez recevoir et diffuser cette lettre en contactant:

Association Déborah-Guitel: 4, rue des Archives 94000 – CRETEIL 01.43.99.03.07.

E-mail: deborah-guitel@club-internet.fr Site: www.deborah-guitel.com

Vous pouvez **dédier** une de nos lettres à la **mémoire** ou à l'**attention** ou en l' d'un de vos proches

Note: Le but de ces publications est de clarifier les sujets traités et non pas de rendre des décisions halakhiques. Nous attirons l'attention de chacun sur les questions pratiques importantes que peuvent soulever ces sujets. On devra consulter une autorité compétente pour recevoir une décision appropriée.

Important : Ne pas transporter **Chabbath** et ne pas jeter, mais déposer dans une **Gueniza**